

Le

PALAIS

Actualités

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2020

N° 38

Animations culturelles :
**Ça a bougé
au Palais**

p. 4

Cadre de vie :
Éco citoyenneté

p. 7

Dossier :
Les économies d'énergies

p. 11

Vie associative :
Rétrospective 2019

p. 16

A

B

C

D

E

F

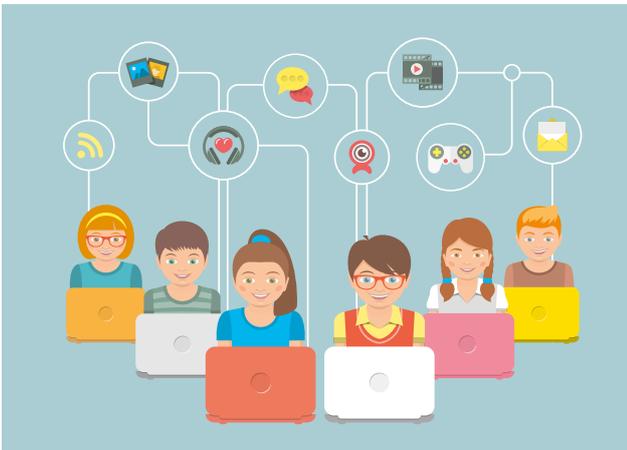
G

Retour en images



1

Atelier multimédia stage de programmation cet été 2019



3

Atelier théâtre municipal



2

Cérémonie des dessins de Noël aux militaires, école J. Giraudoux, mars 2019



4

Les médaillés communaux

Sommaire

ANIMATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

SCÈNE OUVERTE 4

SABLE EN FÊTE 4

LA FÊTE LOCALE 4

LE MARCHÉ D'AUTOMNE 5

REPAS DES AÎNÉS 5

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE 6

MÉDIATHÈQUE 6

BASE NAUTIQUE 6

CADRE DE VIE

ÉCO CITOYENNETÉ 7

JEUNESSE

ALSH

ÇA BOUGE AU CENTRE DE LOISIRS ! 8

CRÈCHE

L'ACTU DES PETITS PIRATES 9

LES ÉCOLES : ACTIVITÉS 2019 9

VIE MUNICIPALE 10

VIE ÉCONOMIQUE 10

DOSSIER :

LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

CONSOMMATION

DE GAZ ET D'ÉLECTRICITÉ 11

ÉNERGIE GAZ «BÂTIMENTS» 12

ÉCLAIRAGE PUBLIC «PEPS!» 13

LE SEHV, KEZAKO ? 13

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE CITOYENNE
DU PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE 14

STOP AU GASPI ! 15

LES ASSOCIATIONS 16

L'ÉTAT CIVIL 21

TRIBUNE 23

LE PALAIS Actualités

Bulletin municipal édité par la Ville du Palais-sur-Vienne

20 rue Jules Ferry - 87410 Le Palais-sur-Vienne

Tél. : 05.55.04.34.26 - e-mail : animations@lepalaisurviennne.fr

Directeur de la publication : Isabelle BRIQUET

Création, conception, maquette : L'Agence.co

Rédaction : service animation-communication

Ville du Palais-sur-Vienne, l'Agence.co

Photos : service animation-communication

Ville du Palais-sur-Vienne.

Stéphane Bourdeix, BVL Architecture, Héléne Gauzentes,

Le Populaire du Centre

Impression : Fabrégue Imprimeur 

2 900 exemplaires

Édito



“

Chères Palaisiennes, Chers Palaisiens

L'année 2020 est une année importante pour toutes les communes de France.

Dans quelques semaines il appartiendra à une nouvelle équipe municipale d'œuvrer pour **organiser la vie communale** et **porter un projet d'avenir** pour notre commune au sein de la communauté urbaine.

En 2019, de nombreux chantiers ont débuté et se poursuivront en ce début d'année : il en est ainsi des secteurs des Combeaux, de Beauvais, et de la rue Aristide Briand.

Pour répondre à des impératifs de sécurité liés à la vitesse excessive de certains véhicules, des **propositions d'aménagement de voirie** concerneront aussi dès ce début d'année la rue Maryse Bastié et le Puy Neige.

De même, afin de **traiter le problème de sécurisation des piétons** entre le lycée St Exupéry et l'entrée de la commune le long de la RD29, Limoges Métropole a lancé une **étude d'aménagement** en incluant cet axe dans le schéma de développement des pistes cyclables.

Certains projets importants pour le Palais ne vont pas aussi vite que nous le souhaiterions :

- Le chantier du nouvel EHPAD dont l'ouverture est prévue fin 2021, en raison d'appels d'offres infructueux.

- La finalisation du projet immobilier en centre bourg (à la place de l'ancien DB).

- La réouverture des locaux commerciaux de l'ancien Intermarché

- Le rachat et donc la réhabilitation d'une partie des immeubles du Poueix car certains propriétaires n'ont pu être identifiés malgré la procédure judiciaire.

Ces projets devraient donc se poursuivre pour les uns, et se concrétiser pour les autres en 2020.

Depuis l'opération de montée de débit, certains secteurs restent encore mal desservis, **le déploiement de la fibre en cours sur l'ensemble de la commune devrait s'achever en 2021.**

Par ailleurs depuis quelques années de **nombreux rendez-vous vous sont proposés** en matière d'animation communale, **la scène ouverte**, entre autres, connaît désormais un franc succès et nous espérons que vous serez nombreux à partager celui de l'édition 2020 avec nous.

Enfin, au terme de 20 ans de mandat de maire, je tiens à remercier tous les acteurs de la vie publique locale pour leur implication, les élus qui ont travaillé à mes côtés au cours de ces années, et plus particulièrement à vous remercier pour votre soutien toujours renouvelé.

Je souhaite désormais une bonne continuation aux élus que nous élirons en mars prochain.

Pour l'heure, en ce début d'année, **les élus municipaux se joignent à moi pour vous présenter tous nos vœux de santé, de bonheur et de prospérité.**

”

Très bonne année 2020

Isabelle BRIQUET
Maire du Palais-sur-Vienne / Conseillère Départementale

Les festivités 2019

Comme tous les ans, la Municipalité du Palais a organisé des manifestations pour la grande joie de tous !



Scène ouverte - 26 janvier 2019

Scène ouverte

La **scène ouverte** de la salle Gérard Philipe a vu se succéder **vingt artistes**, solos ou groupes, venus présenter compositions personnelles et reprises. La Chorale du Palais, Mélodia, a traditionnellement lancé l'ouverture des concerts.

Il y a eu de beaux moments d'échange et de partage entre les chanteurs et musiciens, mais aussi avec le public qui a passé un moment convivial en découvrant les talents locaux venus se produire lors de cette 4^e édition.

Alors à vos agendas ! La **5^e scène ouverte** revient le **samedi 25 janvier 2020**, toujours en **accès gratuit** !



Renseignements en mairie au **05.55.04.34.16**

Succès total pour la 3^e édition de Sable en Fête !

Journée tonique sous un soleil radieux au programme en présence du comité Miss Haute-Vienne !

Temps idéal pour la découverte du canoë : nos miss n'ont d'ailleurs pas hésité à tenter l'aventure.

Les notes de musique ont fait battre le cœur de la Sablière et du public venu nombreux applaudir les artistes qui se sont succédés jusqu'au bout de la nuit. Le stand tenu par le centre de loisirs a fait le plein lui aussi grâce au maquillage créatif et à la réalisation habile de tresses.

Un stand d'information du don de sang était également présent. Une démonstration de lutte sur le sable, le beach wrestling a fait carton plein !

Pour rester dans le rythme et la féerie, nous avons pu admirer **le spectacle « Envol » de danse et de feu** proposé par **URBAKA** avec Lara Castiglioni, ainsi que le feu d'artifice sur l'eau clôturant cette troisième édition qui a attiré plus de 3 000 personnes.

La Mairie du Palais vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour sa **4^e édition le 20 juin 2020** !



Sable en fête - 23 juin 2019



Fête locale Le Music-hall au Palais !

Notre commune a vécu un week-end festif début septembre avec la **fête locale** au programme varié et très apprécié du public qui était au rendez-vous de cet événement. **Le mondial billes** a attiré de nombreux joueurs qui ont, une nouvelle fois, fait preuve de beaucoup d'adresse.

La journée du samedi a commencé par le lancement de la **fête foraine** Place André Brun et s'est achevée par le **concert de la chorale Mélodia** du Pa-

lais-sur-Vienne dans l'église suivi du traditionnel **feu d'artifices** tiré depuis le bord de Vienne. Le public est venu nombreux pour admirer ce spectacle pyrotechnique et profiter des manèges.

Le dimanche, la Municipalité avait convié la **Revue Prestige** de Sauviat sur Vige, qui a proposé un spectacle de qualité dans la plus pure tradition des grands cabarets. La **mini-ferme** a su capter toutes les attentions des petits et des grands.



Fête locale - 31 août et 1^{er} septembre 2019

Le marché d'Automne

Le **Dimanche 17 novembre**, le traditionnel **Marché d'Automne** était de retour au Palais-sur-Vienne. Des animations pour les enfants et des ballades en carriole tirée par des ânes ont fait la joie des petits ! Sur les étals : viande bovine, charcuterie, miel, fromages, jus de pomme maison, châtaignes grillées ! Des artisans locaux étaient également ravis de vous faire découvrir leurs créations diverses (bijoux, décoration d'objets bois, broderie...).

Cette journée fut riche en animations. **L'Ensemble Orchestral du Palais** était présent à 11h00 pour l'inauguration officielle du Marché par les élus. Un manège, un stand de maquillage et un spectacle de jonglerie divertissaient les enfants toute la journée et ce gratuitement !!!



Repas des aînés

211



C'est le nombre de convives de plus de 70 ans qui ont assisté au **repas des aînés** le 4 décembre à la salle Gérard Philippe.

Comme chaque année, ce sont les services municipaux qui ont confectionné et servi un **repas gastronomique et festif** dans une salle des fêtes comble !

L'orchestre « **Anim'Music** » a entraîné **les danseurs à rejoindre la piste** où les valse et autres pasodobles ont rythmé l'après-midi.

Un colis a été offert à toutes celles et ceux n'ayant pas choisi d'assister au repas.

Repas des aînés - 4 décembre 2019



École de musique et de danse Ça swingue au Palais !

La Municipalité du Palais-sur-Vienne propose aux enfants ainsi qu'aux adultes **différents cours d'instruments ainsi que des cours de danse.**

74 élèves
en 2019

Les cours de musique ont lieu au pavillon Lily Laskine, rue Jules Ferry et les cours de danse à la salle Gérard Philippe. Les inscriptions se font en mairie à partir du mois juin.

Chaque année, en juin, **un spectacle de danse** ainsi qu'une **audition de musique** sont organisés par la Mairie et les professeurs.

C'est l'occasion pour familles et amis de découvrir le travail accompli par les élèves tout au long de l'année.

Projet de spectacle Théâtre-Danse

Mme MARTINAUD (professeure de flûte traversière) ainsi que Mme FEDJER SARRAZIN (professeure de danse) interviennent à **l'école Jean Giraudoux** élémentaire afin de créer un **spectacle théâtre-danse** avec les **élèves de CM2** qui sera présenté aux parents au printemps 2020.

Ce spectacle a pour thème « **Mer et Espace** ». Mme FASQUES, professeure des CM2, ainsi que ses élèves, écrivent leurs propres textes et Mme FEDJER SARRAZIN leur apprend **entre 6 et 8 danses**. Mme MARTINAUD, quant à elle, leur apprend les **rythmes** ainsi que des chansons en rapport avec l'univers marin.

Familles en guerre Exposition exclusive à la Médiathèque du Palais-sur-Vienne

La Médiathèque Municipale du Palais-sur-Vienne a présenté pendant six mois (juillet 2019 à janvier 2020) une exposition originale entièrement réalisée à l'occasion des 80 ans de la mobilisation générale et du début de la « drôle de guerre ».

Grâce à une collecte, plusieurs familles ont pu nous confier des documents rares et authentiques, pour certains totalement inédits.

L'an dernier, près de 70 ans après une première délibération restée sans suite, la ville de Limoges a donné un nom de rue à Gustave et Fernande-Goetschel.

Mais qui étaient ces personnes ? Quelles étaient leurs histoires ?

Cette belle exposition a permis d'apporter quelques éléments de réponse.



INFORMATION

LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Sera fermée au public

Du mardi 14 au vendredi 24 janvier 2020 (inclus)

> Pour travaux d'éclairage

> Réagencement des espaces.

Merci de votre compréhension.

Sport - Base nautique Les stages en hausse !



56 stages
en 2019



Infos et réservations à la Base nautique -
avenue François Mitterrand - 87410 LE PALAIS-
SUR-VIENNE. Tél : 05.55.35.32.77 ou par mail :
basenautique.lepalais@orange.fr



736 stagiaires ont été accueillis dans les locaux de la base nautique en 2019.

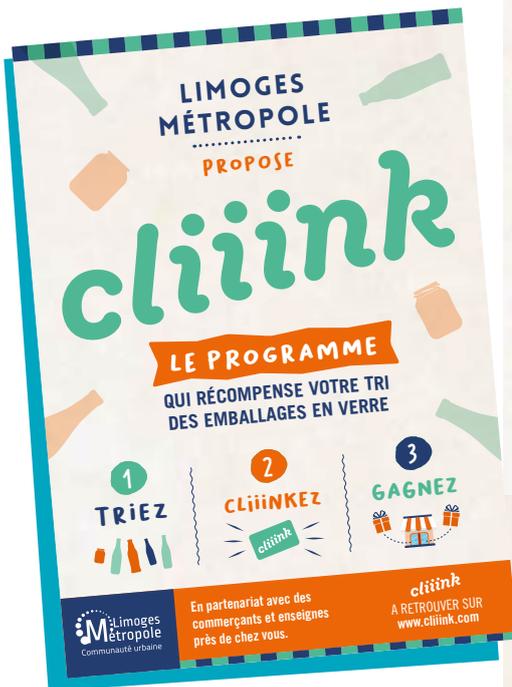
Jean-Claude et Frédéric, agents communaux en charge de la structure, ont concocté une importante programmation de **stages pluridisciplinaires** pour 2020. Ils initieront vos enfants au **tir à l'arc, à l'escalade, au canoë-kayak, au VTT**, pendant les petites et les grandes vacances scolaires. Des groupes de 12 à 16 enfants sont constitués afin de permettre une découverte optimale de la discipline.

Et les adultes dans tout ça ?

Des stages sont aussi proposés bien entendu ! Entre autres, **des ateliers « Tir à l'arc »** seront organisés **tous les vendredis de 15h à 17h30**. Alors n'hésitez plus à franchir la porte de la base nautique, vous ne le regretterez pas ! en 2019, 50 séances de tir à l'arc (dont 35 encadrés) ont été dispensées

Éco citoyenneté

MODE D'EMPLOI



► Cliink, c'est quoi ?

Cliink est le programme qui **récompense le tri des emballages en verre** par des offres chez les commerçants et enseignes partenaires*.

Le principe est simple. **Déposez vos bouteilles, pots et bocaux en verre dans un conteneur connecté, cumulez des points et échangez-les contre les offres de votre choix** : cadeaux ou bons de réduction, à valoir dans les commerces et enseignes partenaires de l'opération. Avec **Cliink**, vous pouvez aussi utiliser vos points pour faire un don à une association.

Plus vous triez, plus vous gagnez !

► Consignes de tri

Tous les emballages ménagers en verre se recyclent : bouteilles, pots et bocaux. Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.

ATTENTION !

La vaisselle, la porcelaine et les verres spéciaux (miroir, vitres, ampoules) ne se recyclent pas dans ces conteneurs à verre.

- **La vaisselle** est à déposer dans votre poubelle habituelle.
- **Luminaire et verre spéciaux** sont à déposer à la déchèterie.

1 INSCRIVEZ-VOUS



Sur le site www.cliink.com, créez votre profil à partir du numéro de votre carte à détacher au dos de ce dépliant.

+ RAPIDE



Sur votre smartphone, **téléchargez gratuitement l'application Cliink** sur Google Play ou l'App Store et créez votre profil.



2 TROUVEZ UN CONTENEUR

Sur le site www.cliink.com - rubrique « Trouver un conteneur »



+ FACILE



Sur la page d'accueil de l'application mobile « Trouver un conteneur »

3 CONNECTEZ-VOUS AU CONTENEUR



Passez votre carte Cliink sur la façade du conteneur et attendez le signal lumineux confirmant que vous êtes connecté.

+ CONNECTÉ



Avec l'application Cliink connectez-vous à un conteneur disponible et attendez le signal lumineux de confirmation.

4 TRIEZ ET CUMULEZ DES POINTS



Une fois le signal lumineux de connexion apparu, commencez votre dépôt.

1 EMBALLAGE EN VERRE = 1 POINT



Glissez lentement votre emballage en verre pour être sûr qu'il soit bien pris en compte.



Un voyant vert apparaît pour indiquer que votre emballage est accepté et que votre dépôt est validé. **Vous gagnez 1 point.**



Un voyant rouge indique que l'emballage ne se recycle pas dans ce conteneur et que votre dépôt est refusé. **Vous ne gagnez aucun point.**

5 CHOISISSEZ VOS OFFRES*



Retrouvez tous les privilèges dont vous pouvez bénéficier grâce aux points cumulés.

Sur le site internet ou sur l'application, rubrique « Offres », sélectionnez celles qui vous intéressent.

*Cadeaux, bons de réduction, dons pour des associations...



6 PROFITEZ



Imprimez votre bon cadeau ou présentez-le sur votre smartphone chez les commerçants et enseignes partenaires.



Liste des bornes à verre équipées du système CLIIINK sur la commune du Palais-sur-Vienne :

- BAV145 Place André Brun
- BAV140 Avenue Aristide Briand
- BAV178 rue Pierre Brossolette
- BAV110 rue Mendés France
- BAV366 Avenue Jean Giraudoux
- BAV148 Avenue François Mitterrand
- BAV613 Rue G Guinguoin

*Retrouvez tous les partenaires locaux Cliink sur l'application ou sur www.cliink.com

Ça bouge au centre de loisirs Jean Giraudoux !

Le plan mercredi 2019



Toute l'année, les enfants ont pu bénéficier d'ateliers avec des partenaires divers comme des **ateliers sportifs** avec la Base Nautique, **culturels** avec l'intervention de la bibliothèque, la **visite de la cuisine centrale**. Des actions environnementales avec Limoges Métropole : **visite de la déchèterie**, et avec **l'association Limousin Nature Environnement** (arbre à insecte).



Visite de la serre de Limoges



Atelier cuisine



L'arbre à insecte

Et ça continu en 2020 !

Le groupe des Titous (-6 ans) a pour projet de s'amuser au fil des saisons et des fêtes traditionnelles. Tous les matins un projet **apprentissage du vélo** a été mis en place sous les conseils attentifs de Fred, animateur de la base.



Apprentissage du vélo



Les 6-8 ans se sont renommés les **ART'istes** pour cette année, en effet **ils réalisent des grandes œuvres** en utilisant toutes sorte de technique, en passant du crayon à la peinture.



Les 6 à 8 ans



Les 9 à 12 ans

Les 9-12 ans ont la main verte cette année, ils ont pour projet de **recycler des objets du quotidien**. Ils ont déjà bénéficié d'une **visite à la nouvelle déchetterie**.



Vive les vacances ! Un été ensoleillé

Juillet fut très chaud

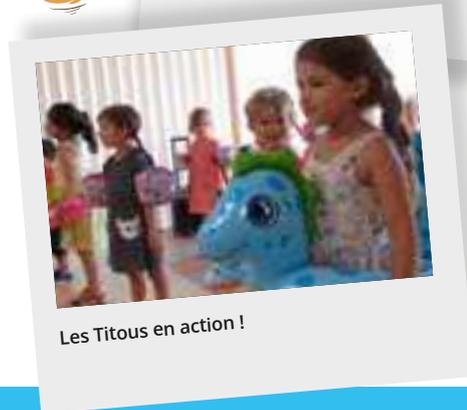
Pendant le mois de juillet, les enfants ont pu profiter des plans d'eau et des piscines, pour se rafraîchir. Quand il a fait trop chaud, ils sont restés au frais pendant nos après-midi cinéma. Avec des mercredis sous le signe coloré, les jeux extérieurs et créatifs ont rythmé le mois. Et pour finir en beauté, chaque semaine était placée sous le signe du déguisement en tout genre.



On se déguise tous en rouge !



Atelier connaissance du chien



Les Titous en action !

Août on respire

Pendant le mois d'août, les enfants ont eu l'occasion de participer à un atelier d'éducation à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsures. Une expérience très enrichissante pour les petits comme pour les grands. Ils ont aussi pu profiter de sorties baignade à Saint Pardoux ou encore à la piscine de St-Leonard-de-Noblat ; et d'une journée spéciale au parc de Bellevue. Des belles créations sur le thème des chevaliers ou encore des poissons sont venus orner les murs du centre tout au long du mois.

Les petits palaisiens à la mer !

Pour la troisième année consécutive, la Mairie, avec le soutien financier de la CAF 87, a organisé un séjour au centre Adrien Roche, à **Meschers** (Charente Maritime). Lundi 8 juillet, **quinze enfants âgés de 9 à 12 ans** sont partis à bord de deux mini bus direction les **vacances à la mer**. Pendant leur séjour, ils ont été hébergés dans les dortoirs du « Brouage ». Grâce à un accès direct à la plage de Suzac, les enfants ont pu profiter de la **baignade** et découvrir la **pêche à pied**. Cheveux au vent, les enfants et l'équipe d'animation, ont pu bénéficier d'une initiation au **char à voile** sur la plage de St Georges de Didonne. Pour clôturer ce beau séjour, les enfants ont participé à une **boum** ainsi qu'à une soirée **laser games**. Après de nombreux rires et sourires, tout le monde a repris la route du retour le vendredi 12 juillet.

Une jolie expérience qui laissera sans nul doute de beaux souvenirs aux enfants.



Initiation au char à voile sur la plage de St Georges de Didonne



Coucher de soleil - Meschers

La crèche les Petits Pirates en action !

Cet été, une ferme pédagogique s'est installée dans le jardin de la crèche. Les familles présentes ont partagé un goûter et des temps de jeux entre eux et avec les animateurs.

6 sorties, une à la ferme, une au parc de L'Aurence, 2 à la bibliothèque et 2 à l'aquarium ont été appréciés par les enfants !

Les cafés des parents sont réguliers (ateliers parent/enfant) et toujours bien appréciés par les familles.



École Jules Ferry : The puppet-show man

Le Mardi 1^{er} octobre 2019 à 10h, nous sommes allés voir un spectacle de marionnettes présenté par Yeung Fai au théâtre Expression 7. « The puppet-show man » faisait partie du festival des Francophonies. L'artiste chinois nous a présenté plusieurs scénettes très drôles et inédites pour nous. Le maniement des marionnettes était stupéfiant et les rendait vivantes. L'artiste participait aux scènes, parlait le français et cela rendait le spectacle encore plus drôle. A la fin du spectacle, nous avons été interviewés par France 3 Limousin et nous sommes passés à la télé. C'était donc une très bonne expérience.

Mais ce n'était pas la seule en ce début d'année scolaire car une autrice, Mme Evelyne Tongourian nous a invités à écouter une de ses histoires le 6 décembre. Cette rencontre faisait partie des animations organisées au profit du Téléthon. Lilou était vêtue avec un costume du 19^e siècle. Elle nous a raconté l'histoire d'Eulalie, Louise et Julien à la période de Noël. Nous la remercions beaucoup de son invitation et des cadeaux qu'elle nous a offerts.



École Jean Giraudoux : Toujours plus haut !

Les CE1 de l'école Jean Giraudoux profitent des équipements du gymnase de Maison Rouge pour faire un cycle d'initiation à l'escalade.

Grâce aux animateurs de la base nautique, aux parents d'élèves agréés et à leur enseignante, les enfants font des progrès de semaine en semaine, avec grand plaisir.

En fin d'année scolaire, ils pourront participer à une sortie escalade en pleine nature, « sur un vrai rocher », probablement à Bourgneuf.



École Aristide Briand "Reine d'un été"

Les élèves de la classe de CM2 d'Aristide Briand ont été invités à visionner un film pour la jeunesse « Reine d'un été » par le Secours Populaire de la Haute-Vienne le jeudi 21 novembre. 175 élèves de différentes écoles étaient également présents à cette matinée de cinéma-débat dans le cadre de la commémoration des 30 ans des « Droits de l'enfant ». Le film a été très apprécié car il soulève de nombreuses questions concernant les états d'âme des enfants qui abordent la pré adolescence tout en aimant se garder un petit coin d'enfance...

Les élèves préparent maintenant des calendriers sur lequel ils vont coller un dessin qu'ils auront réalisé chacun pour un élève d'une école d'Haïti parrainée par le Secours Populaire. Une rencontre avec un bénévole de l'association leur permettra de découvrir la vie de ces petits élèves lointains qui est sans doute plus difficile que la leur...



Le Plan Local d'urbanisme, dernière ligne droite !

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 23 septembre au 23 octobre 2019, la révision du Plan Local d'Urbanisme entre dans sa dernière phase.

En effet, la Commune procède actuellement aux dernières mises à jour et l'approbation du document est prévue au Conseil Communautaire du 17 février prochain.

Ensuite, après quelques jours nécessaires aux services de Limoges Métropole pour procéder aux formalités obligatoires, le document sera enfin exécutoire et les nouvelles règles s'appliqueront au territoire palaisien.

En voici pour mémoire les grandes lignes :

- préservation des paysages, des espaces naturels et des espaces agricoles
- requalification des friches industrielles : un futur quartier d'habitat durable sera rendu possible sur l'ancien site Wattelez et l'ancienne CGEP pourra accueillir un complexe sportif et culturel
- préservation du patrimoine bâti traditionnel
- autorisation de division parcellaire en vue de construire
- assouplissement des règles de construction pour les particuliers tout en préservant le cadre de vie

Dans l'attente de la mise en ligne du document définitif approuvé, retrouvez toutes les étapes de la procédure et notamment les conclusions du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur le site internet de la commune à la rubrique : <https://lepalaisurvienna.fr/mairie/services/revision-generale-du-plan-local-d-urbanisme>



L'ADIL 87 : un service public d'information sur le logement

Vous êtes locataire, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez avoir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, la rénovation énergétique, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

L'ADIL 87, créée à l'initiative conjointe du Conseil Départemental et de l'Etat, est à votre service. Des conseillers-juristes répondent gratuitement et en toute objectivité à vos questions sur l'habitat :

- **Relations propriétaires-locataires** : contrat de location, droits et obligations des parties, non décence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer et de charges, congé du locataire et du propriétaire, ...
- **Accession à la propriété** : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres, réalisation d'études de financement personnalisées, ...
- **Copropriété** : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, ...
- **Relations de voisinage** : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- **Urbanisme** : permis de construire, déclaration de travaux, ...
- **Fiscalité immobilière** : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, crédits d'impôts, ...
- **Subventions pour lutter contre la précarité énergétique ou handicapées** : aides financières de l'ANAH, du Conseil Départemental, de la CAF, de la MSA, d'Action Logement, ...

ADIL 87

28 avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30

www.adil87.org

VIE ÉCONOMIQUE



Natacha Renaudie

Coach Professionnelle certifiée et Sophrologue, j'accompagne les personnes qui souhaitent **changer ou améliorer un élément dans leur vie**, que ce soit au niveau professionnel ou personnel, ou qui visent simplement un **mieux-être physique et mental**.

Je suis également formée au coaching d'adolescents et de jeunes adultes et au coaching scolaire.

Coordonnées :
06 80 55 95 03 - natacha.renaudie@revelessens.fr



Marie Coudeyrat

Sophrologue & Praticienne de bien être

Coordonnées :
06 88 22 01 54
<https://www.mariecoudeyrat.com>



Anaïs RENAUDIN

Réflexologie plantaire (sur RDV)

Coordonnées :
16 allée des Pâquerettes
Palais-sur-Vienne
06 29 73 32 96



Les économies d'énergies

Cela concerne les dépenses d'énergie payées directement par la commune pour son patrimoine bâti, l'éclairage public et les carburants des véhicules mais aussi les dépenses d'énergie payées indirectement dans le cadre de marché que la Commune a pu passer avec des prestataires comme celui portant sur l'exploitation et la maintenance des installations thermiques assurant le chauffage, la fourniture de l'eau chaude sanitaire et le gaz de cuisine.

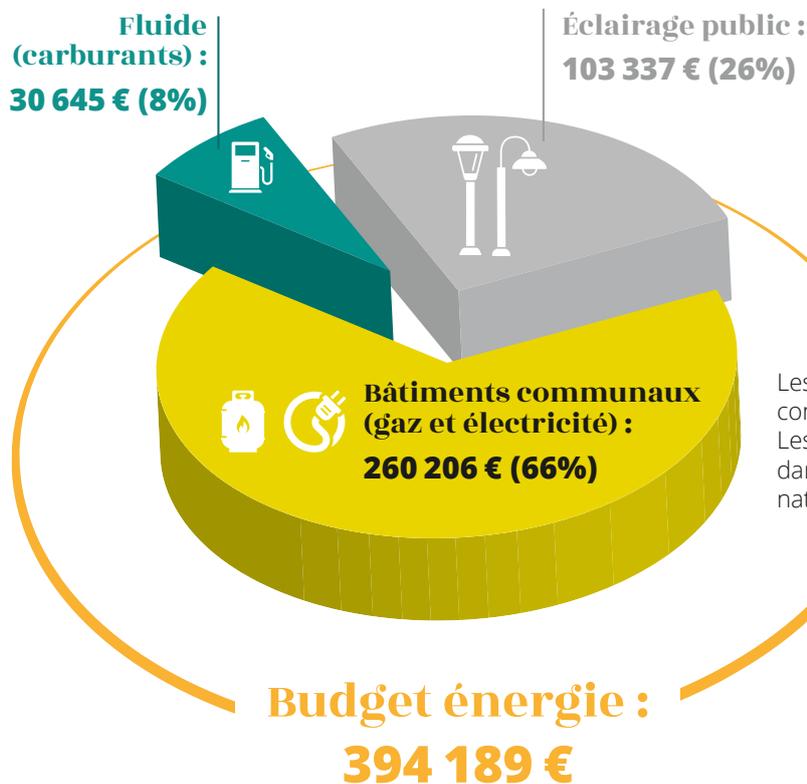
Les services techniques de la ville procèdent chaque année à des travaux visant à **réduire l'empreinte énergétique de la commune**.

Il s'agit d'un suivi précis des consommations de gaz et d'électricité dans l'ensemble des quelques 45 bâtiments communaux, soit 27 000 m² d'espaces intérieurs à chauffer et éclairer.

La plus grande part de ces économies peut être réalisée grâce à une **meilleure isolation des bâtiments** que l'on retrouve sur les constructions récentes, **mais également grâce à l'installation de chaudières à condensation plus performantes** (4 réfections de chaufferie en 8 années) et au remplacement des radiateurs électriques existants par des modèles plus efficaces et moins énergivores.

Les fortes variations du prix de l'énergie, la prise de conscience

des enjeux environnementaux et la volonté nationale de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, renforcent la responsabilité des collectivités locales dans la gestion de l'énergie. Depuis plusieurs années, notre municipalité s'efforce de réduire cette ligne, ou du moins contenir cette dépense énergétique à l'aide d'investissements (remplacement des chaudières, éclairage public...) et d'opérations de maintenance (DALKIA, SEHV...), mais aussi d'étudier les marges d'économies d'énergie potentielles (chauffage et éclairage maîtrisés, ...).



Les bâtiments représentent **66%** de la consommation d'énergie de la commune. Les deux énergies les plus consommées dans les bâtiments communaux sont le gaz naturel et l'électricité.

Energie GAZ (source DALKIA) « bâtiments communaux »

En 10 ans, la **consommation de gaz (en MWh) des bâtiments** s'est **sensiblement améliorée**, réalisant au total une économie de **32%** !



Bâtiment	2008	2018	Economies
	Consos en MWh	Consos en MWh	
1 - Mairie	111,10	72,60	35%
2 - Halle des sports	308,00	181,50	41%
3 - Accueil de Loisirs	53,90	-	100%
4 - Ecole Aristide Briand	190,30	128,70	32%
5 - Ecole J. Giraudoux Primaire	349,80	279,40	20%
6 - Ecole J. Ferry Maternelle	42,90	28,60	33%
7 - Ecole J. Ferry Primaire	103,40	84,70	18%
8 - Base Nautique	57,20	37,40	35%
9 - Tribunes du Stade	78,10	67,10	14%
10 - Centre Culturel	124,30	94,60	24%
11 - Le Gravier	70,40	40,70	42%
12 - Gymnase Maison Rouge	213,40	132,00	38%
13 - La Poste	31,90	28,60	10%
14 - Multi-Accueil	30,80	28,60	7%
TOTAL	1 765,50	1 204,50	32%

Moyenne D.J.U. : 2008=2414 2018=2326 (-4%)



LES ACTIONS DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE MISES EN ŒUVRE DEPUIS 2008 :

- › Maintenance préventive : passage d'un technicien 1/semaine (contrôle et suivi des températures)
- › Campagne de remplacement de chaudières.
- › Campagne de mise en place d'automates et télégestion sur des bâtiments sensibles (écoles, gymnase, Mairie et bâtiments énergivores).
- › Système de téléalarmes mis en place sur la majorité des sites de façon à garantir le plus grand confort des usagers.
- › Mise en place d'un intéressement de façon à restituer une partie des économies à la commune.
- › Bénéfice d'économie sur le prix du gaz (achat groupé par DALKIA).

L'éclairage public ne manque pas de PEPS !

Lancé en septembre 2012 par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) dont le siège est au Palais sur Vienne, le programme d'éclairage public spécifique (PEPS) porte sur la **rénovation énergétique de l'éclairage public** par **remplacement des luminaires les moins performants énergétiquement** et entraînant le plus de pollution lumineuse. Il s'agit des :

- Luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure (VM), particulièrement énergivores, dont la vente est arrêtée depuis avril 2015.
- Luminaires de type « boule ou équivalent » n'émettant qu'environ 30% de lumière utile.



Le PEPS a rendu possible la suppression des sources en vapeur de mercure par des luminaires 100% LED ! **Les résultats ont dépassé les attentes: en moyenne, la consommation des nouveaux équipements a été diminuée de 58%. De plus, le SEHV et le Département subventionnent ces investissements à hauteur de 80% du montant HT.**

Adhésion de la commune du Palais sur Vienne à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie (électricité et gaz naturel) coordonné par le SEHV.

Considérant l'intérêt de la mutualisation des achats d'énergie et services associés pour favoriser des économies d'échelle et obtenir de meilleurs prix et qualités de services associés, la commune du Palais sur Vienne a adhéré à un groupement de commandes pour l'achat d'énergie à compter du 1er janvier 2020 pour une durée de 3 ans.

Le SEHV, KEZAKO ?

En Haute-Vienne, en 1955, les communes se sont regroupées en un syndicat départemental pour assurer le service public de l'électricité. **C'est le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV)**. Ce regroupement à l'échelle départementale existe dans beaucoup de départements français. A l'écoute des besoins des maires, il apporte sa compétence technique, et redistribue l'argent mutualisé. Aujourd'hui, il regroupe les 195 communes (hormis le centre de Limoges et de Saint Léonard-de-Noblat), les 12 communautés de communes, Limoges Métropole, et le Conseil départemental de la Haute-Vienne.

En 2017, il a conduit 228 chantiers sur les réseaux électriques de Haute-Vienne (54 km de réseaux déposés, 83 km de réseaux créés). Héritier de ces entités, il est le garant d'une énergie électrique disponible, de qualité et accessible à tous.



La ville investit fortement depuis cette année dans l'éclairage à diodes électroluminescentes (LED). Des économies de consommation d'environ **50 à 60%** seront ainsi réalisées dans les bâtiments concernés, tels que le **gymnase de Maison Rouge** ou les **cours de Tennis Henri COCHET**. De plus, la qualité d'éclairage s'y trouve améliorée.

De même, les services techniques procèdent actuellement à des travaux en régie portant sur le **remplacement de néons** par de **néons à LED** à l'intérieur des salles de classes du **groupe scolaire Jean GIRAUDOUX**. Ces derniers vont également procéder en début d'année prochaine à des travaux effectués en régie portant sur la **rénovation de l'éclairage** de la **Médiathèque** par des **luminaires également à LED**.

Les LED sont également fortement utilisées pour les illuminations des **fêtes de fin d'année**.



Gymnase de Maison Rouge Avant



Gymnase de Maison Rouge Après



Cours de tennis Henri Cochet

Résultats de l'enquête citoyenne du Plan Climat Air Énergie



Pour élaborer son Plan Climat Air Énergie, Limoges Métropole proposait, du 15 janvier au 15 février, à ses habitants de participer à une enquête citoyenne pour connaître leurs problématiques, leurs pratiques au quotidien, mais aussi leurs idées. L'objectif était de mieux appréhender la perception qu'ont les citoyens des enjeux « énergie-climat ». Voici les premiers enseignements de cette enquête.

Profil des participants

- **103 personnes** ont participé à cette enquête citoyenne : **53,40 % de femmes et 46,60% d'hommes**
- Les répondants avaient, en majorité, **entre 35 et 39 ans (53,40 %)**
- **57,28 %** des participants habitent à Limoges et **65,05 %** y travaillent.

La mobilité



La mobilité reste la principale préoccupation des répondants. Les principales problématiques mentionnées :

- Une offre commerciale considérée comme insuffisante et non compétitive par rapport à la voiture constitue un frein à l'usage des transports en commun
- Une trop grande insécurité pour les cyclistes, liée à un manque d'aménagements dédiés et à une cohabitation difficile à l'intérieur d'un espace routier occupé majoritairement par la voiture
- Un sentiment de dépendance à la voiture individuelle qui engendre pourtant des difficultés budgétaires à cause notamment de l'augmentation des prix du carburant.

LES ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ :

- Une amélioration de l'offre de transports en commun, à Limoges comme dans les autres communes de la Communauté Urbaine
- Un développement des aménagements cyclables et des stationnements sécurisés
- Une piétonisation du centre-ville de Limoges
- Un développement des services de covoiturage.

LES PRINCIPAUX ÉCO GESTES :

La pratique du vélo, de la marche ; l'usage des transports en commun, du covoiturage ou utilisation d'un véhicule électrique.

L'habitat



L'Habitat est la thématique pour laquelle les habitants du territoire mettent en place le plus d'éco gestes. Les principales problématiques mentionnées :

- Les logements présents sur le territoire sont énergivores et entraînent de lourdes charges ;
- Les travaux de rénovation sont souvent délaissés pour des raisons budgétaires ou par manque de connaissance des procédures à engager.

LES ATTENTES EN MATIÈRE D'HABITAT :

- Accompagnement administratif, technique et financier de projets de rénovation énergétique.

LES PRINCIPAUX ÉCO GESTES :

- Sobriété énergétique : régulation du chauffage, coupure des veilles, extinction des lumières...
- Performance énergétique ; installation d'ampoules LED, isolation des combles...

- Contrat « électricité 100% verte »
- Économie d'eau : récupération de l'eau de pluie pour le jardinage, privilégier les douches, consommer l'eau du robinet
- Produits d'entretien maison et écologiques.

L'alimentation



La qualité et la provenance des produits sont au cœur des préoccupations des répondants. Les principales problématiques mentionnées :

- Pouvoir concilier alimentation de qualité et budget réduit. Le surcoût reste le principal frein évoqué pour ceux qui souhaiteraient changer leurs habitudes alimentaires ;
- Méconnaissance de l'offre locale.

LES ATTENTES EN MATIÈRE D'ALIMENTATION :

- Favoriser le développement des filières BIO
- Renforcer le projet de ceinture maraîchère pour développer l'offre
- Proposer plus de produits BIO et locaux dans les restaurants scolaires
- Connaître davantage l'offre des producteurs locaux
- Proposer des formations sur la création de potagers
- Créer des outils d'échanges de fruits et de légumes entre particuliers
- Créer des jardins partagés comestibles.

LES PRINCIPAUX ÉCO GESTES :

- Une bonne appropriation des circuits de vente directe : achats de produits BIO et/ou locaux sur les marchés, dans les magasins de producteurs
- Une production de ses propres produits : culture d'un potager, réalisation de produits maison.

Les déchets



Pour ce qui est des déchets, la pratique des éco-gestes est principalement mise en avant, ce qui témoigne d'une sensibilité certaine des habitants du territoire à cette thématique. La principale problématique mentionnée :

- Réduction des déchets par des modes de consommations plus durables et raisonnés.

LES ATTENTES EN MATIÈRE DE DÉCHETS :

- Le développement des consignes de tri plastique pour le recyclage
- La mise en place de compostage collectif sur les espaces publics.

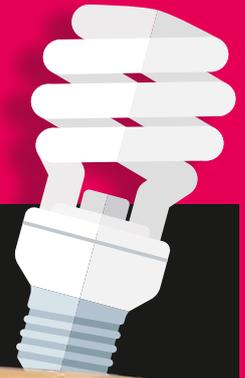
LES PRINCIPAUX ÉCO GESTES :

- Compostage des déchets
- Broyage des branches
- Achats en vrac
- Éviter les produits jetables
- Don ou vente de produits d'occasion plutôt que de jeter
- Réemploi.



Stop au gaspi d'énergie !

Mission : 8% d'économie



LES ÉCOGESTES POUR RÉDUIRE VRAIMENT LES CONSOMMATIONS À LA MAISON.

Vous êtes une «**famille à énergie positive**» ? Faites la traque aux kilowattheures
10 gestes simples, efficaces et ludiques pour l'environnement et pour votre porte-monnaie :

1. Installer des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres des pièces
2. Fermer les portes des pièces les moins chauffées
3. Contrôler la qualité de l'eau du circuit de chauffage hydraulique tous les ans
4. Baisser de 1 ou 2°C la température de chauffage des pièces
5. Régler le thermostat selon l'occupation quotidienne ou hebdomadaire
6. Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C
7. Equiper les robinets et pommeaux de douche de mousseurs économes
8. Prendre des douches de moins de 5 mn
9. Éviter d'utiliser le sèche-linge
10. Vérifier régulièrement la température intérieure du réfrigérateur et du congélateur...

Le saviez-vous ?

Au-delà de 20°C, chaque degré de plus, coûte **7%** sur la facture du chauffage

Exemple d'économie d'énergie : L'éclairage

1. Utilisez des ampoules basse consommation dans les pièces de vie. Une ampoule basse consommation de 15 W émet autant de lumière que les anciennes ampoules à incandescence de 60 W, pour une consommation d'électricité 4 à 5 fois moins importante.
2. Choisissez des couleurs claires pour vos murs et des luminaires blancs. La couleur des surfaces d'une pièce influe sur sa luminosité. Un intérieur foncé amène à doubler voire tripler l'intensité de l'éclairage.
3. Éteignez la lumière quand vous sortez de la pièce. 3 ampoules de 75 W qui restent allumées une soirée consomment autant qu'une lessive à 60 °C !
4. Privilégiez l'éclairage naturel. La lumière du jour est de loin la meilleure pour l'œil humain. Ouvrez les rideaux et

les volets dès qu'il fait jour ou dès que vous vous levez et agencez l'espace intérieur pour profiter au mieux de cet éclairage naturel.

5. Évitez d'utiliser des lampes halogènes. Une diminution de l'intensité lumineuse ne se traduit pas par une diminution équivalente de la consommation. Si vous réduisez l'intensité d'une lampe de 50 %, elle émet 2 fois moins de lumière mais en consommant encore 75 % d'électricité ! Elle consomme donc proportionnellement plus. Remplacez l'éclairage halogène (150 à 500 W) par des lampadaires fonctionnant avec des ampoules économiques ou des lampes LED.
6. Répartissez les sources de lumières pour optimiser l'éclairage.

En savoir plus ?

Votre site : www.limoges.familles-a-energie-positive.fr

- Espace éco-citoyen de l'ADEME : <http://ecocitoyen.ademe.fr>
- Espace Info-Énergie : www.infoenergie.org
- Pour les plus jeunes : www.mtaterre.fr
- ADEME : www.ademe.fr
- ENERTECH : www.enertech.fr
- Écono-écolo : www.econo-ecolo
- Simple et pratique : www.simplepratique.net
- Réseau éco-consommation : www.ecoconso.be
- Pour choisir vos ampoules : www.guide-topten.com
- Idées maison : www.ideesmaison.com/reduisez-votre-consommation-d.html
- ...

TRUCS EN PLUS

- > J'adapte la puissance de mon éclairage à chaque usage.
- > Je nettoie régulièrement mes ampoules et luminaires.
- > J'utilise des néons dans le garage et dans la cave.



Les associations du Palais-sur-Vienne

BADMINTON

Le badminton une discipline sportive où dès la première séance on peut s'amuser.

La section propose 4 créneaux d'entraînements par semaine.

Compétiteurs « confirmés » ou joueurs « loisirs » partagent les mêmes entraînements et un seul mot d'ordre la bonne humeur !

5 équipes représentent la section en interclubs (2 en régionale et 3 en départementale).

Nous organisons 2 tournois dans l'année : un sénior traditionnellement le week-end de la pentecôte et un vétéran en début d'année.

À propos de vétéran sur la saison 2018/2019, nous avons eu la joie et la fierté d'avoir une de nos badistes Maryse Picard médaillée de bronze en simple dame (catégorie v5) aux championnats de France vétéran.

Pour plus de renseignements :

<https://alpb.clubeo.com/page/presentation.html>



AMICALE DES ANCIENS DE LA SAP

Au seuil de cette nouvelle année 2020, l'Amicale présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Si nous nous retournons sur l'année 2019 et relisons notre bulletin de l'année précédente, nous faisons le constat que les événements programmés ont été réalisés, avec, en sus, l'offre d'une soirée théâtrale qui, pour une première, a donné grande satisfaction aux acteurs et actrices, aux spectateurs et aux organisateurs.

Pour l'année 2020, les objectifs restent sensiblement identiques: vide-greniers, soirée théâtrale, soutien financier au déplacement d'une équipe de foot à Sant Joan avec une innovation au calendrier, l'organisation des Puces des Couturières; et, si nous en avons la possibilité, il pourrait y avoir une petite place pour 1 ou 2 autres manifestations.

La démarche de partager entre membres des moments forts et conviviaux n'est pas perdue de vue, les réunions bimensuelles et le repas de Noël en sont la preuve; notre volonté est d'élargir notre cercle en intégrant de nouveaux amicalistes.



AMICALE DES AMIS DE LA PRADE

Association dont le thème est la pêche en étang. L'étang se situe sur la RD 39 entre Les Bardys et Cassepierre. L'association est constituée d'une cinquantaine d'actionnaires.

Plusieurs activités sont proposées autour de ce site, à savoir :

- > Assemblée générale et repas d'hiver en décembre,
- > Empoisonnement en décembre ou janvier,
- > Débroussaillage + ouverture pêche en avril,
- > Concours de pêche + repas en mai,
- > Pêche de nuit et repas d'été en juin,
- > Enduro carpes (48 h) en juillet,
- > Concours de pêche et repas d'automne en septembre,
- > Fermeture pêche début novembre,
- > Possibilité de pêcher le carnassier les week-ends de novembre,
- > Voir possibilité de vidanger l'étang.

Contacts :

- > BAULAIN Paul - 06 30 38 13 70
- > LEBLOIS Jean-Michel - 06 80 58 66 77
- > DAGOURY Patrick - 06 16 18 05 92
- > RICOUX Christophe - 06 31 58 72 47



L'AVIRON CLUB DU PALAIS

L'aviron club du Palais (ACP) vous propose la pratique de l'aviron en rivière à la base nautique du Palais sur Vienne.

L'aviron de rivière est accessible à tout âge, à partir de 10/11 ans. L'ACP est un club de loisirs pour une pratique récréative, sportive ou de santé, dans une grande variété d'embarcations, individuelles ou collectives (jusqu'à 4 rameurs), en bateaux de pointe ou de couple. Les différentes embarcations disponibles s'adaptent aux débutants et aux rameurs plus expérimentés.

L'ACP accueille les rameurs le dimanche matin à 9h30, organise et participe à des rencontres interclubs permettant la pratique de randonnées et de courses amicales.

Contact : > PICARD Maryse - 06 95 62 23 34



AMICALE DES RETRAITÉS DU PALAIS-SUR-VIENNE

«Connaissez-vous l'A.R.P. ?»

A - comme Amicale

R - comme Retraités

P - comme Palais-sur-Vienne

Créée en 1984, cette Amicale est composée de nombreux adhérents qui partagent des goûters, jeux de société, voyages, repas, etc...

Nous serons heureux de vous accueillir (1 mardi sur 2) à partir de 14 heures, salle Gérard Philipe (derrière la Mairie).

Contact :

- > BOUTET Jean-Pierre - 05 55 35 32 42
- > REMOND Marie-France - 05 55 35 30 11

LA BOITE À OUVRAGE

La Boîte à Ouvrage est une association de loisirs créatifs qui compte une trentaine de membres. Les ateliers ont lieu les jeudis après-midi de 14h à 17h sous la présidence de Valérie BESSE à la salle Simone Signoret. Les activités sont diverses, selon les préférences des adhérentes, elles vont de la broderie, que ce soit au point compté ou hardanger, au patchwork en passant par le tricot et tout cela dans une bonne ambiance.

En 2019 nous avons organisé en mai une journée de l'amitié, avec la participation de clubs amis, brodé un abécédaire au point compté, un coussin en broderie hardanger et réalisé une pochette en patchwork qui ont été mis en loterie lors du salon des artistes palaisiens.

Notre assemblée générale se tiendra le 30 janvier 2020 avec entre autre à l'ordre du jour : une journée de l'amitié, notre participation au salon des artistes palaisiens ainsi qu'au marché d'automne.

Si vous êtes intéressées par une quelconque activité de travaux d'aiguilles, vous pouvez nous rendre visite lors des ateliers du jeudi ou nous joindre par mail :

Contact : > valerie87besse@gmail.com

L'AMICALE DES BOUÉRADOURS

L'amicale des Bouéradours a pour but de rassembler les habitants des quartiers du Bournazeau et du Puy Neige pour des moments de convivialité.

Les membres qui l'anime se sont retrouvés mi-janvier pour leur traditionnel « repas des bosseurs » qui s'est terminé par la galette des rois.

Côté festivités, une quinzaine de membre a pris part à la sortie en bateau sur la Charente où les guides nous ont fait part de l'histoire de la ville de Saintes et de la vie économique passée de ce fleuve. Le déjeuner a permis de découvrir l'un des rares moulins du XIIème siècle, à 7 passages d'eau. Les 5 heures de navigation passées sous un soleil radieux ont laissé des coups de soleil dont certains se souviendront.

Comme les années passées, l'orchestre Nathalie LEGAY a animé le thé dansant de fin septembre qui a accueilli près de 180 participants à la salle Gérard Philipe. L'ambiance était au rendez-vous. C'est une réussite pour l'amicale, elle sera reconduite en 2010.

Les membres actifs de l'amicale lancent un appel fort afin que de nouveaux habitants du Bournazeau et du Puy Neige rejoignent l'amicale lors du déjeuner festif de fin août. C'est une bonne occasion de faire connaissance et d'échanger sur la vie de la commune et les événements du quartier.

Au seuil de cette année 2010, l'amicale des Bouéradours vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et santé.



GYM BONNE FORME PALAISIENNE

SECTION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

NOUVELLE ANNEE ! Nouvelles résolutions... et pourquoi pas, commencer par une activité physique tout près de chez vous ! venez nous rejoindre les vendredis soirs de 19h00 à 20h00 au gymnase Paul Marcheissoux. Un accompagnement par un professeur diplômé, vous sera proposé pour entretenir, améliorer et dynamiser votre corps.

Contact : > CHERVY Nadine - 06 37 45 30 47



HANDBALL

Une nouvelle saison et de nouveaux objectifs pour la section handball.

S'AMUSER...

Au baby-hand (4-5 ans) ou à l'école de hand (6-8 ans), on continue d'accueillir les plus jeunes avec un seul mot d'ordre s'amuser ! On découvre, on joue, on grandit ensemble...

APPRENDRE...

Ensuite ce sont les matchs de championnat sur grand terrain. Le club est fier de pouvoir engager une fois encore des équipes de filles et de garçons dans chacune des catégories de -11, -13 et -15 ans.

SE DEPASSER...

Pour les jeunes -18 ans et les séniors, toutes les équipes, qu'elles soient engagées au plus haut niveau Départemental, Régional (Nouvelle Aquitaine) ou en Nationale sont à la recherche de sensations sportives et humaines. Jouer au plus haut niveau possible en produisant du beau jeu !

PRENDRE DU PLAISIR...

La section LOISIRS en est une bonne illustration. Elle compte une quinzaine de parents, anciens joueurs et joueuses ou tout simplement copains à la recherche d'une activité sportive et de convivialité...

Et enfin en point d'orgue, la fierté du club est d'avoir su fédérer de nouveaux dirigeants ou parents autour du projet de la section ! Ils sont une dizaine à avoir grossi les rangs cette saison autour des équipes de jeunes, pour l'organisation des événements annuels, le sponsoring ou encore en donnant de la voix dans les tribunes et de la vie à la buvette !!

Alors qu'attendez-vous ? Venez nous rejoindre !!!

alp-handball.fr / Facebook : @ALP Handball



VIVE LES 10 ANS DE LA CHORALE DU PALAIS SUR VIENNE « MÉLODIA »

La célébration de cet anniversaire a donné lieu à une belle soirée le vendredi 29 novembre. Tout a été réuni pour que la fête soit belle et elle l'a été. Pour tous ceux qui ont œuvré, ce fut une belle réussite et bravo à eux.

La prestation appréciée de la chorale Mélodia ; le concours dynamique et même endiablé de la Banda de Bessines, quel peps ! La participation empathique et enthousiaste du public constitué de fidèles spectateurs de la chorale et d'amis choristes ; les interventions surprises des choristes de Mélodia dont certaines répondaient aux appétences musicales de Corinne.

Toutes ces séquences ont contribué à rendre cette soirée digne de l'ambition affichée : rendre heureux tous les présents. L'hommage oh combien mérité rendu à Claude Grenier, fondateur de la chorale et de l'Association fut un moment émouvant. Personne ne fut oublié dans l'évocation brève de l'histoire.

Le gâteau, en forme d'accordéon, sous ses jets de lumière, a clos cette soirée et fut le point d'orgue d'un plaisir partagé et d'une soirée pleinement réussie.

Remerciements à tous ceux qui ont permis et réalisé cette fête et merci à Mme le Maire et aux élus de l'avoir honoré de leur présence.

Pour plus de renseignements :
melodia.lepalais@orange.fr
choraledupalais.canalblog.com



SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AUX COLLECTIONS

Depuis 30 ans déjà la Société d'Encouragement aux Collections participe à l'animation de la commune du Palais-sur-Vienne avec son vide greniers chaque 3^e dimanche du mois d'octobre et son incontournable bourse multicollections le premier dimanche du mois de février.

Durant toute l'année, nous participons à plusieurs expositions (Haute-Vienne, Charente, Cantal) et nous sommes particulièrement heureux de participer à la mise en oeuvre d'expositions à la bibliothèque du Palais sur Vienne.

Nous nous réunissons le deuxième vendredi de chaque mois avec toujours l'envie de partager notre passion de collectionneurs et de transmettre un peu d'histoire du patrimoine que nous essayons de conserver.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine bourse multicollections salle Gérard Philipe, le dimanche 2 Février 2020, avec comme toujours une vingtaine de vitrines contenant nos innombrables collections.

Contact :
> 06 30 84 99 97



De nombreuses animations sont ouvertes à tous, pour vous divertir, vous accueillir, vous rencontrer, vous faire échanger, vous écouter, vous faire oublier l'espace d'une journée ou de quelques heures vos problèmes de santé ou vos soucis; lors de notre galette des rois, de nos soirées théâtrales, de nos sorties estivales, de nos randonnées pédestres, nos repas, nos thés dansants, nos lotos (comme celui du 17 novembre au Mont Gerbassou à AMBAZAC), sorties de fin d'année (comme le 1^{er} décembre 2019 à ZAGAL CABARET 17 LA PALMYRE, voir photo ci-jointe), ...

Contact :
> 05 55 34 48 97

CYCLO CLUB PALAISIEEN

«UNE SAISON EXCEPTIONNELLE POUR LE CYCLO CLUB PALAISIEEN»

Pour la 7^e fois en 9 ans, le Cyclo Club Palaisien remporte le Challenge Départemental Ufolep 87 cyclotouriste saison 2018/2019.

Fort de ses 42 licencié(e)s dont 37 ont au moins participé à l'une des 12 randonnées cylos inscrites au calendrier, le CCP termine 1^{er} au challenge par équipes avec 10940kms parcourus en 2019. Pour le challenge individuel, 8 palaisiens terminent dans les 10 premiers (A.Audoin 1^{er} «indélogeable à cette première place depuis de nombreuses années», C.Chaumond 2^e, D.Algay, P.Chicault, B.Merliaud, C.Parrot 5^e exaequo, D.Barre et M.Rouffanche 9^e exaequo).

Si vous désirez pratiquer le cyclotourisme dans la bonne humeur, la convivialité et la solidarité... rejoignez le CCP.

Contacts :
> 06.07.65.16.79 / 06.89.83.53.78 / 06.25.72.88.77
> cycloclubpalaisien.clubeo.com



FNATH 87

La Section Locale de RILHAC-RANCON*LE PALAIS SUR VIENNE*AMBAZAC, association des accidentés de la vie, dépend du Groupement de la Haute Vienne et relève de la Fédération Nationale, créée en 1921 et reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Sa mission d'écoute, de conseil et de défense, pour faire valoir leurs droits dans de nombreux organismes publics et sociétés privées s'adresse à tous ses adhérents et futurs adhérents; dans un esprit mutualiste d'entraide et de générosité.

Le président de la Section Locale, ainsi que tous les membres du Conseil d'Administration, tiennent tout d'abord à renouveler toutes leurs excuses aux adhérents, pour le manque de juristes à de très nombreuses permanences au cours de cette année 2019 et vous informent que désormais les permanences auront lieu tous les deuxièmes vendredis de chaque mois, salle sous la Mairie à AMBAZAC de 10h à 11h45, avec une juriste. Pour un meilleur suivi de vos dossiers, et dans un souci d'efficacité merci de prévenir de votre présence à ces permanences au moins 48H avant, SVP Merci.



LUTTE

L'école de lutte fort de plus de 40 enfants est championne départementale pour la 4^e année consécutive et garde le trophée

- > Vainqueur du tournoi Jean Tainon
- > Vainqueur Paul Marchessoux



Les plus grands se sont aussi distingués avec de très bons résultats

CHEZ LES GARÇONS :

IBRAGUIMOV Magomed: Champion de France gréco
3^e au Championnat de France libre

Dasiyev Kizir : Vice Champion de France libre de France libre

- ROUX Victor : 5^e au Championnat de France libre
7^e au Championnat de France gréco
- GLISES Jules : 7^e au Championnat de France gréco
13^e au Championnat de France libre
- UBUBYAN Sos : 7^e au Championnat de France libre
- SCARANTINO Paul : 13^e au Championnat de France libre
- PECOUT Brice : 17^e au Championnat de France libre

CHEZ LES FILLES :

- SCARANTINO Axelle : 7^e au Championnat de France cadettes
- PECOUT Océane : 9^e au Championnat de France minimes
- BELEN Andrée : Vainqueur de la Coupe de France Seniors
Vainqueur de la Coupe de France Vétérans
- SAINTIER Elodie : 2^e de la Coupe de France Seniors

CHEZ LES SÉNIORS :

- CHABRIER Maxime : 4^e au Championnat de France Beach Wrestling
7^e au Championnat de France libre
- MILLEREAU Florian : 7^e au Championnat de France libre

Deux équipes étaient présentes aux Championnats de France à Nîmes :

ÉQUIPE : POUSSINS C2 et BENJAMINS, CHAMPIONNE DE FRANCE

ÉQUIPE : MINIMES CADETS 9^e au Championnat de France

Belle récompense pour cette équipe, la plupart sont au club depuis l'âge de 4 ans et ont été formé par Pascal REY, entraîneur des petits.

Le responsable de section, les entraîneurs, les arbitres et les membres de bureau contribuent au quotidien à faire évoluer le club.

Nous remercions les écoles du palais et la municipalité pour nous faciliter la tâche afin d'intervenir en milieu scolaire pour faire découvrir notre sport au plus grand nombre de petits Palaisiens.

Avec ces très bons résultats l'ALP Lutte se hisse :

- 5^e au rang national
- 1^{er} club de la Nouvelle Aquitaine

Pour découvrir la lutte direction le gymnase Paul MARCHESSOUX

Mercredi de 16h à 17h pour les 3-6 ans ; le mercredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h pour les 7-12 ans. Et pour les plus grands le mardi et vendredi de 18h30 à 20h
Venez nombreux nous rejoindre dans une ambiance familiale !

Contact : > 06 73 38 35 34 ou 05 55 35 11 69

SECTION JUDO - DU DYNAMISME À REVENDRE

BRAVO et félicitation pour Lilou CASSAT qui termine 2ème du Championnat de France cadets première division 2019. Lilou, 16 ans, a débuté le judo à l'âge de 5 ans. Elle n'a eu de cesse de progresser, jusqu'à intégrer le pôle espoir judo. Sa saison avait mal commencé suite à une blessure mais elle a fait une grosse préparation pour revenir au top de son niveau pour cette compétition nationale. Ce podium récompense son caractère de battante. La section judo est une petite structure, ce qui prouve que l'on peut faire du bon travail, même dans un petit club. Sans oublier ses partenaires d'entraînement, sans lesquels il n'y aurait pas de progression. Merci aussi à Nicolas, 4ème dan, breveté d'état et formé lui aussi au Palais, son professeur de judo depuis ses débuts de judokate. Espérant que ce parcours donne envie à nos jeunes judokas de continuer, ainsi qu'à d'autres enfants de venir nous rejoindre sur le tatami.

La reprise de la saison sportive de judo et de Taïso a eu lieu pour tous (âge minimum 4 ans - deuxième année de maternelle).

Après quelques années d'absence : le cours de judo loisirs pour adultes est de retour les lundis soirs, de 19h15 à 20h45. Les personnes qui le souhaitent, peuvent venir pratiquer le judo dans un esprit loisirs.

A noter que le cours de Taïso du jeudi soir, destiné plutôt aux adultes, a trouvé son public. Basé sur de la remise en forme, de l'entretien physique, des assouplissements, il est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme. Il est encore possible de venir au dojo le jeudi (à 20h) pour essayer et pourquoi pas continuer... Pour essayer et pratiquer un simple survêtement suffit.

Comme tous les ans, le club organisera son tournoi par équipes. C'est toujours une date importante et appréciée par les autres clubs de judo. Le tournoi a été fixé au dimanche 17 mai 2020.

Les horaires des cours sont les suivants :

- Les petits (4-6 ans) : le lundi de 17h15 à 18h15.
- Les moyens (6 -9 ans) : le lundi de 18h15 à 19h15 et le jeudi de 17h30 à 18h30.
- Les grands (9 ans et +) : le lundi de 19 h15 à 20h45 et le jeudi de 18h30 à 20h00.
- Les adultes loisirs : le lundi de 19h15 à 20h45
- Le cours de Taïso le jeudi soir de 20h00 à 21h15.

Contact :

Pour tout renseignement sur la pratique du Judo et du Taïso au Palais vous pouvez consulter notre site : <http://judolepalais.clubeo.com>, écrire à judolepalais@gmail.com ou appeler Patrick au 06 82 08 55 96

COMITÉ DE JUMELAGE

2019 s'achève, c'est l'heure de faire le bilan de notre activité. Comme chaque année, nous participons financièrement, aux rencontres de nos écoliers avec leurs homologues Catalans. Les petits de San Joan étaient au printemps dernier au Palais, en 2020 se sont nos écoliers qui se rendront en Catalogne. Le temps fort a été la visite, pour Pentecôte de nos amis de Cadolzburg. Une forte délégation, (une quarantaine de personnes) est venue durant quatre jours visiter notre Limousin. Une journée a été consacrée à la découverte de Pompadour, visite des Haras, du château ainsi que d'une pommejaie. Pour les 15 ans de notre jumelage un repas fût offert par la municipalité, et un autre par le Comité de Jumelage. Merci aux familles d'accueil, à la municipalité à l'ensemble des participants sans oublier le RCP pour nous avoir laissé leurs locaux. La délégation Allemande a également participé aux cérémonies des 75 ans du massacre d'Oradour. N'hésitez plus à venir nous rejoindre (pour tout renseignements : Comité de Jumelage - Mairie du Palais », nous vous présentons tous nos vœux pour 2020.

EOP

L'Ensemble Orchestral du Palais EOP a fêté le 22 novembre dernier la patronne des musiciens en invitant ses amis de la chorale Mélodia du Palais.

En partenariat avec la Confédération Musicale de France CMF, la MGEN et le Secours Populaire Français, EOP a souhaité inscrire cette soirée dans une démarche sociale et solidaire au profit de l'enfance.

Les bénéfices de cette soirée ont été reversés par EOP au Secours Populaire de Haute-Vienne, complétant les dons faits généreusement par le public venu nombreux apprécier le concert proposé par les 45 musiciens de EOP et les 60 choristes de MELODIA.

Former un groupe, créer du lien entre les individus, partager la passion de la musique avec le public, être partenaire de la collectivité dans la mise en œuvre de la politique culturelle voilà des actions qui caractérisent la solidarité, toujours au cœur des concerts de EOP.

Si vous êtes instrumentistes à vent ou à percussion, n'hésitez pas et rejoignez EOP qui répète tous les vendredis de 20h à 22h, salle de l'école Jules Ferry au Palais.

Si vous êtes mélomanes et intéressés par la musique d'harmonie, rendez-vous pour les prochains concerts de EOP, dont le festiPal le 16 mai à la salle des Fêtes Gérard Philippe et la fête de la musique le 21 juin.

Le **prochain concert** aura lieu le **samedi 15 février 2020 à 20h00** en l'église du Palais au profit de l'Union départementale 87 des donneurs de sang bénévoles

Vous pouvez nous retrouver, nous contacter sur le site EOP : <https://eop87.opentalent.fr>

INTERMEZZO LE PALAIS DES ENFANTS

Intermezzo le Palais des enfants a su réunir pour la deuxième année consécutive de nombreuses familles à l'occasion de la fête d'Halloween au Palais, célébrée cette année le mercredi 30 octobre salle Gérard Philippe. Les ateliers créatifs et le goûter maison ont permis à tous de passer un agréable moment pendant les vacances scolaires de la Toussaint.

D'autres événements ont ponctué l'année 2019: un bal masqué pour le Carnaval - avec la participation des enfants du Centre de loisirs qui ont confectionné de magnifiques panneaux décoratifs sur le thème des couleurs du monde, un événement bien-être «Faites en famille» en mai salle Simone Signoret mais aussi une Fête africaine sur le site de la Sablière au début des grandes vacances d'été. Un spectacle de Sandrine Canou, «Pierrot, Pierrette et Jean» est joué le samedi 21 décembre salle Simone Signoret, pour les enfants de 6 mois à 6 ans, mais aussi pour toute la famille! Nous remercions la municipalité pour sa confiance. N'hésitez pas à rejoindre l'association!

Page Facebook : @Intermezzo le Palais des enfants



LE TENNIS DU PALAIS ÉBLOUIT !

Il ne s'agit pas des fêtes de fin d'année, mais du nouvel éclairage des courts couverts refait à neuf. La commune a décidé d'investir dans un éclairage LED afin de permettre la pratique du tennis dans des conditions optimales de luminosité.

Les cours collectifs adultes ont lieu tous les soirs de semaine. Les mercredis et samedis matins sont réservés aux plus jeunes, les samedis après-midi et dimanches aux pratiques loisirs et compétitions par équipe.

Si vous souhaitez découvrir, participer, vous amuser, faire de la compétition, quelques places restent disponibles, n'hésitez pas à venir nous retrouver sous les feux des projecteurs.

Grâce à l'investissement de son équipe pédagogique, le Tennis Club Le Palais a été récompensé cette année de deux trophées par la ligue Nouvelle-Aquitaine. Il s'agit du trophée du développement et de celui du Challenge des clubs qui récompensent les clubs de la Nouvelle Aquitaine les plus dynamiques et obtenant les meilleurs résultats en matière d'animation et de développement, ainsi que la participation des enfants aux différents tournois sur l'ensemble du territoire et la volonté des clubs de faire entrer ses jeunes dans la compétition.

La Nouvelle Aquitaine compte plus de 900 clubs et seulement les plus méritants ont été récompensés.

On espère vous retrouver nombreux sur les nouveaux courts (éclairage et revêtement) du Tennis Club Le Palais.



SAP

La « vieille dame » se porte toujours aussi bien, merci pour elle. En effet la saison 2019/2020 a vu la SAP créer sa première section féminine et être labellisée pour son école de football masculine et féminine. Elle a aussi obtenu le tout nouveau label séniors créée par la Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine.



Au tableau d'honneur des résultats sportifs, notons pour le groupe séniors la montée en division supérieure (D 1) de l'équipe réserve 1 B soit le plus haut niveau du football départemental, ainsi que sa brillante victoire en finale du Challenge des Réserves obtenue sur le terrain de son adversaire du jour : la JA ISLE, le maintien facile de l'équipe fanion en Régionale 2 et ce à trois journées de la fin du championnat, le maintien confortable également de l'équipe réserve 1 C .

L'équipe des vétérans quant à elle mène son petit bonhomme de chemin en disputant de nombreux matchs amicaux dans le plaisir et la convivialité avec ses homologues des clubs voisins et amis.

Chez les jeunes, entre - autre, notons que l'école de football attire toujours beaucoup d'enfants filles et garçons souhaitant pratiquer le football, les U 10 / U 11 ont effectué une excellente saison tant lors de leurs nombreux « plateaux » que par leur participation à la finale du challenge LACORRE, de même pour les U 12 / U 13 qui ont eux participé à la finale du challenge CAILLETON .

Les U 14 en terminant sur le podium de leur championnat extrêmement relevé ont permis à la SAP d'inscrire cette saison une équipe U 15 dans le championnat masculin de Régional 1 où elle se comporte très honorablement.

Après de longs mois d'attente les joueurs ont eu la satisfaction de pouvoir disposer des installations des nouveaux vestiaires confortables et fonctionnels.

Pour ce qui est de la première partie de la saison 2019 / 2020 la canicule de cet été et les pluies de l'automne ont rendu la pratique du football extrêmement difficile sur tous les terrains de la ligue et tout particulièrement au PALAIS / VIENNE à tel point que notre équipe fanion n'a disputé que 6 matchs depuis la reprise de son championnat masculin de Régional 2.

Autres faits marquants de ce début de saison : la nette diminution du nombre de licenciés ainsi que le forfait général de l'équipe U 19 dû à un manque d'effectif

Restons toutefois optimistes, le football se porte toujours bien au PALAIS / VIENNE et la SAP reste un lieu de plaisir où les licenciés aiment à se retrouver dans la convivialité du monde amateur.



Du 13/12/19 au 22/02/20

RESTEZ BRANCHÉS

AVEC LA NAVETTE CENTRE-VILLE-LIMOGES

100%

- GRATUITE
- ELECTRIQUE
- PRATIQUE

MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI DE 10H À 19H ET CERTAINS JOURS DE FÊTES.

ICL
M Limoges Métropole

Groupe PS

L'année 2019 s'achève et avec elle une décennie de profonds bouleversements de notre société. Nous avons collectivement vécus une révolution technologique qui change chaque jour nos pratiques et nos usages. Le numérique prend désormais une place considérable dans la vie quotidienne. Les réseaux sociaux permettent d'interagir avec la famille et les amis, voire aussi avec de parfaits inconnus. Les smartphones et autres tablettes sont de véritables assistants personnels, des appareils photos particulièrement efficaces et parfois même de véritables écrans de cinémas portatifs. Mais c'est surtout notre rapport à l'information qui a connu un virage marquant. L'immédiateté remplace le temps long, le commentaire se substitue à l'analyse. De plus en plus, il faut démêler le vrai du faux et les démentis succèdent à l'emballement médiatique.

C'est pourtant dans ce contexte qu'est apparue la grande prise de conscience relative à l'urgence environnementale au cours d'une décennie marquée par des événements climatiques sans précédents, ou des records de chaleurs plus inraisemblables les uns que les autres. Les enjeux liés à cette situation sont bien évidemment internationaux. C'est à l'échelle des états que des mesures touchant à l'industrie et au commerce international doivent être appliquées, conformément aux différents accords internationaux signés ces dernières années. Pour autant, c'est également à notre échelle, beaucoup plus locale, que les initiatives privées ou publiques, doivent être encouragées et accompagnées. Les exemples ne sont plus rares, où l'on a assisté à de la relocalisation de productions industrielles et agricoles notamment sur le territoire de Limoges métropole.

Enfin, cette décennie a été marquée par un chamboulement démocratique majeur. Les scrutins nationaux successifs ont donné lieu à des alternances systématiques, le nouveau pouvoir revenant sur les mesures phares prise par son prédécesseur. La France, ce pays irréfutable, est entré au cours de ces dix dernières années dans une période de réforme permanente entraînant une crise de légitimité de la décision politique. C'est du moins ce que tendent à nous montrer la crise des gilets jaunes et le conflit social relatif à la réforme des retraites entamé voilà plusieurs semaines. Avec un tant soit peu de stabilité, et disons-le clairement, avec la volonté de ne pas revenir sur des fondamentaux de l'idéal républicain français, acquis suite aux travaux du Conseil National de la Résistance, peut-être n'en serions-nous pas là.

C'est évidemment face aux grands enjeux posés dans la précédente décennie que se dessine l'année 2020. Les communes seront en première ligne pour apporter des réponses concrètes au défi démocratique et environnemental auquel nous sommes désormais confrontés. Une période de débat va s'ouvrir d'ici quelques jours, et chacune et chacun pourra poser ses questions et apporter ses propositions. D'ici là, en cette période de vœux, l'ensemble des élus socialistes et apparentés souhaite que cette année qui débute vous apporte bonheur, santé et l'espoir d'un avenir meilleur.

I. BRIQUET, L. GÉRAUDIE, C. JUST, L. PICHON, M. BRUNIE, C. BARBE, C. LABROSSE, P. ARRONDEAU, R. RATINAUD, J. C. MEISSNER, F. HUSSON, C. FRUGIER, D. BRODEAU, S. FETTAHI, G. NADAUD

Groupe PC

La réforme des retraites que veut imposer avec force le gouvernement est refusée par une majorité de français. Nombreux sont les palaisiens à avoir participé aux grandes manifestations pour montrer leur désaccord. Ce nouveau système de retraite réduirait inmanquablement à terme le niveau des pensions et engendrerait de multiples perdants ; les jeunes, les salariés du privé comme ceux du public, les femmes, les précaires, les cadres, et la liste n'est pas exhaustive.

Pourtant des choix innovants et solidaires existent pour financer autrement nos retraites. Une politique salariale ambitieuse et plus juste avec la nécessaire égalité femmes/hommes permettrait d'accroître durablement les cotisations de la branche retraite.

Une contribution obligatoire des revenus financiers aurait par ailleurs des effets comptables immédiats et serait un levier juste et moral pour notre protection sociale.

Enfin, l'incitation pour un comportement vertueux des entreprises en matière d'embauche, de formation et d'objectifs écologiques serait l'assurance d'un réel progrès social.

Aussi à l'aube de la nouvelle année 2020 notre groupe présente à tous les palaisiens ses vœux de bonheur pour un avenir à dimension solidaire où l'humain doit rester une priorité.

D. LIMOUSIN, N. PÉCHUZAL, P. PEYRAT, L. COLONNA, A. BONNET, A. PAUGNAT, C. MAURY, J. BAZALGUES

Groupe
Le Palais Autrement

Merci à tous les Palaisien(es) qui nous ont en permanence apporté leurs soutiens. Depuis plusieurs mandats, nous avons essayé de proposer une alternative à la gestion municipale actuelle. D'abord sur le fonctionnement, car nous avons constaté que la voix des habitants est trop souvent érudite, voire dédaignée. Nous avons demandé, sans être entendus, un processus de construction collective des politiques locales, en associant tous les élus, les citoyennes, les associations, pour la mise en œuvre et le suivi des engagements. Les décisions sont prises trop souvent par les seuls membres du bureau municipal, le Conseil servant le plus souvent de simple chambre d'enregistrement ... De plus, face à l'urgence climatique et sociale, nous avons vainement essayé de faire intégrer des critères environnementaux et sociaux, permettant d'anticiper, d'atténuer pour la population les impacts négatifs du réchauffement climatique. Des décisions étaient à prendre en matière de constructions, d'isolation, de gestion de l'énergie ou de réflexion sur la mobilité... Force est de constater que la majorité municipale a continué sa gestion traditionnelle. Devant les échéances électorales, après échanges et réflexions nous pensons que c'est dans le mouvement associatif et citoyen que nous serons plus efficaces et que nous pourrions accompagner au mieux les changements indispensables pour sauver le climat et garantir un avenir pour nos enfants; gestion de l'eau, priorité aux transports publics, construction zéro énergie, gestion différenciée des déchets, économie de l'espace bétonné ou goudronné, ... bref, sous d'autres formes, nous continuons et nous vous souhaitons une bonne année 2020.

C. SALESSE, C. DÉLY, C. FORGET, G. LOISEL, D. FORTUNE, Y. TRICART

Bonne année 2020



LE PALAIS
sur bienne